

# Besoin de faciliter l'obtention de votre crédit professionnel auprès de votre banque ?

## DÉCOUVREZ GARANTIE PLUS, UNE FORMULE « TOUT-EN-UN » GÉRÉE PAR VOTRE BANQUIER.

**Garantie Plus** est une solution développée par finance&invest.brussels. Elle permet de partager les risques liés à votre prêt professionnel avec la banque et donc, d'accélérer l'octroi du crédit bancaire pour les entrepreneurs bruxellois.

La formule **Garantie Plus** combine :

<p>Un crédit d'investissement bancaire</p> <p>Via une banque partenaire.</p>	+	<p>Une garantie jusqu'à 65% qui couvre le crédit d'investissement</p> <p>Cette garantie fonctionne en quelque sorte comme une assurance. Si l'entreprise ne parvient pas à rembourser son crédit, en cas de faillite par exemple, elle sera utilisée par la banque pour rembourser jusqu'à 65% du crédit d'investissement.</p> <p>Par finance&amp;invest.brussels via une banque partenaire.</p>	<p>Un prêt subordonné jusqu'à 50.000€</p> <p>Ce prêt subordonné ne sera remboursé, en cas de pépins, qu'après le remboursement de ce crédit d'investissement.</p>
--	---	--	---

### POUR QUI ?

La formule **Garantie Plus** s'adresse aux micro, petites et moyennes entreprises **situées à Bruxelles**, ainsi qu'aux indépendants, professions libérales et ASBL exerçant une activité économique et respectant certaines conditions reprises sur notre site web.

### COMMENT INTRODUIRE UNE DEMANDE ?

**Seules les banques partenaires sont habilitées à introduire une demande** auprès de finance&invest.brussels. Après avoir vérifié l'éligibilité de votre dossier, la banque introduit la demande via notre plateforme en ligne qui génère automatiquement la convention de prêt subordonné et l'accord de garantie.

Une question ? Contactez une de nos banques partenaires.



Plus d'infos sur : [www.finance.brussels/produits/garantie-plus](http://www.finance.brussels/produits/garantie-plus)



Besoin uniquement d'une garantie sur un ou plusieurs crédit(s) ?

C'est possible, une demande peut être introduite seule ou en complément de la formule Garantie Plus pour des crédits professionnels couverts jusqu'à 1,5 million d'euros.

Plus d'infos sur : [www.finance.brussels/produits/garanties](http://www.finance.brussels/produits/garanties)

